INFORMATION MUNICIPALE
DE SAINT-GENEST-MALIFAUX

site internet

www.st-genest-malifaux.fr

Bonne année 2012

Les années se suivent et ne se ressemblent qu'au gré des habitudes et de quelque inconscience. Car, depuis quelques mois, il n'y a pas que la météo pour nous surprendre : les humeurs vagabondes d'un automne particulièrement clément pourraient nous faire oublier les froidures hivernales. Prévoir le temps n'est-ce pas souvent se méprendre ?

Dans le contexte international et national de dépression assez exceptionnelle que nous connaissons à tout niveau, les vœux de nouvel an *risquent de prendre des allures d'exorcisme, tant le climat semble délétère et la situation lourde de menaces.*

Mais, lucidité et réalisme face à un certain désarroi, appellent volonté de réagir, capacité de rebondir et confiance dans l'avenir. La sagesse des nations ne joue pas avec la peur : le pire n'est jamais sûr *! Aussi* mieux vaut allumer une lampe que de maudire la nuit. *C'est donc avec confiance que nous aborderons 2012. Saint-Genest que nous aimons témoigne de cette solide et solidaire assurance en restant fidèle à ses racines.*

Notre commune qui n'a pas à se soucier du service de la dette, devrait poursuivre ses efforts d'investissement, mais en surveillant de près ses dépenses de fonctionnement. Si l'heure n'est certainement pas au laxisme, elle n'est pas non plus au renoncement. En plusieurs domaines, de petites économies peuvent permettre de meilleurs résultats, grâce à la compréhension, à l'assentiment et au soutien des genésiens, sans lesquels rien ne serait possible, plus particulièrement des acteurs économiques et des responsables associatifs.

Au nom de notre municipalité, en présentant nos vœux de bonne et heureuse année à tous les genésiens, je voudrais, bien au-delà de formules convenues, les adresser surtout à ceux qui sont dans la peine et les difficultés, éprouvés dans leur corps ou dans leur cœur, et leur transmettre une lueur d'espérance : C'est la nuit qu'il est beau de croire à la lumière *et au cœur de l'hiver, couve le printemps.*

Daniel Mandon, Maire

N°44 DÉCEMBRE 2011

MANIFESTATIONS SUR NOTRE VILLAGE

DÉCEMBRE 2011

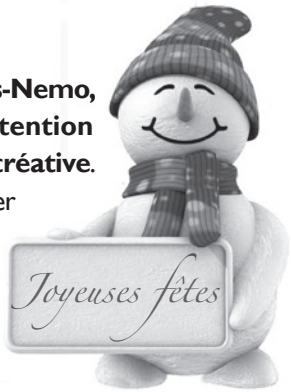

- **Mercredi 21 décembre, Espace Jules Verne, salles Nautilus-Nemo, à 15h :** la Commission Municipale d'Animation a préparé **à l'intention des enfants de 3 à 10 ans de la commune une après-midi récréative**. En première partie, la compagnie "Les Kipounis" viendront enchanter les enfants avec leur spectacle "Concert de cloches" avec rolla-bolla, jonglage, acrobaties, magie, clowns,... Puis le goûter sera offert, le Père Noël distribuera des papillottes.

JANVIER 2012

- **Vendredi 6 janvier,**
  - **à la Maison de Retraite, à 15h :** Monsieur le Maire présentera ses vœux aux résidents ainsi qu'au personnel, aux membres du Conseil d'Administration, à l'équipe d'animation. Un goûter avec la galette des rois clôturera cette rencontre.
  - **à l'Espace Jules Verne, salle Nautilus, à 19h :** présentation des vœux de la municipalité aux artisans, commerçants, chefs d'entreprises, directeurs d'établissements scolaires, gendarmes, sapeurs-pompiers et présidents d'association. Les nouveaux résidents sont cordialement invités à participer à cette rencontre festive qui leur permettra de faire connaissance avec la communauté villageoise et rencontrer les représentants du tissu associatif, scolaire,...
- **Vendredi 13 janvier, salle polyvalente de la mairie :** concours de tarots de l'AS Cartonne.

Samedi 14 janvier, salle polyvalente de la mairie, de 16h à 18h : réunion des anciens pompiers.

- **Dimanche 15 janvier, Espace Jules Verne, salles Nautilus/Nemo, à 12h30 :** repas offert par la commune aux genésiennes et genésiens âgés de plus de 65 ans. Les inscriptions s'effectueront :
  - pour les adhérents au Club de l'Amitié auprès des responsables les jeudis après-midi (jour de leur réunion hebdomadaire) les 15, 22 et 29 décembre 2011 et 5 janvier 2012 (dernier délai).
  - pour les autres, à l'accueil de la mairie à partir du mardi 13 décembre 2011 et jusqu'au vendredi 6 janvier 2012 (dernier délai).

En cas d'empêchement de dernier moment concernant la participation au repas du dimanche 15 janvier, il est demandé d'en informer le service accueil de la mairie (tél. 04 77 51 20 01) jusqu'au samedi 14 janvier fin de matinée. Merci d'avance.

- **Samedi 21 janvier, Espace Jules Verne, salles Nautilus-Nemo :** soirée familiale de l'association Speed Racing Bi-Cross (en prévision).
- **Vendredi 27 janvier, salle polyvalente de la mairie, de 16h30 à 19h :** don du sang.
- **Samedi 28 janvier, Espace Jules Verne :** les élèves et l'association des Parents d'Elèves de l'École de la République vous invitent à leur fête annuelle qui comprend deux parties : à 14h30, dans la salle du cinéma, les enfants de l'école de la République et de Saint-Sauveur en Rue vous invitent à découvrir le spectacle sur l'histoire du jazz ; puis vers 16h, dans la salle Nautilus, au terme du spectacle, un goûter vous sera proposé. Nous vous attendons nombreux.

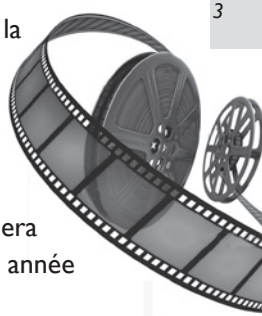

- **Samedi 28 janvier, salle des mariages de la mairie, à 15h :** la Société d'Histoire du Pays de Saint-Genest-Malifaux vous propose la projection d'un DVD sur le thème "Les fêtes sur le plateau", anciens films de fêtes, kermesses,... Entrée libre. Le DVD sera mis en vente à l'issue de cette représentation *(voir encadré page 6)*.
- **Courant janvier, à la Maison de retraite :** une animation sera offerte par la municipalité aux résidents à l'occasion de la nouvelle année (programmation en cours).

FÉVRIER 2012

- **Vendredi 3 février, salle polyvalente de la mairie :** concours de coinche organisé par l'AS Cartonne.
- **Samedi 4 février, Espace Jules Verne, salle Nautilus :** Assemblée Générale de l'AFR suivie d'une soirée familiale..

- **Dimanche 5 février, Espace Jules Verne, salle de cinéma, à 15h :** spectacle musical autour d'Édith Piaf. Marie-Françoise Murgue, artiste de la Compagnie Baladin, sera sur scène pour interpréter les plus grands titres du répertoire d'Edith Piaf. Ce récital, proposé par la Commission Municipale d'Animation, rencontre un vif succès à chacune de ses représentations. Réservation conseillée auprès de l'Office du Tourisme au 04 77 51 23 84, dès le 24 janvier 2012. Entrée : 8 € / demi-tarif pour les moins de 12 ans *(voir encadré page 6)*.
- **Samedi 11 et dimanche 12 février, au petit gymnase :** concours de meute sur lièvre organisé par l'association ACCA.

- **Vendredi 24 février, salle polyvalente de la mairie :** concours de tarots organisé par l'AS Cartonne.
- **Dimanche 26 février, salle polyvalente de la mairie, de 8h30 à 12h :** Assemblée générale de l'association ACCA.

MARS 2012

- **Samedi 3 mars, Espace Jules Verne, salle du cinéma, à 20h30 :** une soirée agréable de détente est proposée par la Commission Municipale d'Animation avec "Je me marre", un spectacle hommage à Coluche par Henri Giraud. Entrée : 12 €. Réservation conseillée auprès de l'Office du Tourisme au 04 77 51 23 84, dès le 1er février 2012 *(voir encadré page 7)*.

- **Samedi 3 (ou 10) mars, Espace Jules Verne, salles Nautilus/Nemo :** journée annuelle (repas,...) du club "Canton Grimp'" pour ses membres.
- **Dimanche 4 mars, Espace Jules Verne, salles Nautilus/Nemo :** l'Association des Anciens Pompiers organise pour ses sociétaires un repas familial et un concours de belote.
- **Vendredi 9 mars, salle polyvalente de la mairie :** concours de coinche organisé par l'AS Cartonne.
- **Samedi 10 mars, au gymnase :** concours de coinche organisé par l'association ACCA
- **Dimanche 11 mars, Espace Jules Verne, salle de cinéma à 14h30 :** Après-midi des "Aînés". Le groupe folklorique "Tradition" de Roche-la-Molière, composé de 40 danseurs viendra enchanter le public avec ses danses et ses costumes traditionnels. Cette troupe connue et appréciée s'est déjà produite au Jules Verne. Ce nouveau récital offrira musique et danses dans une joyeuse ambiance pour découvrir la Pologne. Libre participation aux frais.

- **Jeudi 15 mars, salle de cinéma, à 20h30 :** dans le cadre de "Carnets de voyages", le reportage vidéo HD d'Hélène et Christian Goubier nous fera découvrir "Bolivie, Chili, flânerie andine". Cette soirée découverte proposée par les Commissions Municipale d'Animation et Cinéma, la troisième de la Saison, vous emmènera dans les vastes étendues de l'Antiplano bolivien et chilien à la rencontre des hommes, des paysages, des merveilles de la nature, des villes et villages,... Après ce reportage, une dégustation surprise sera offerte aux spectateurs. Entrée : 6 € / gratuit pour les moins de 12 ans *(voir encadré page 7)*.

- **Dimanche 18 mars :** cérémonie du souvenir de la FNACA avec, à 10h30 le rassemblement à la caserne des pompiers, suivi du dépôt d'une gerbe au cimetière puis à la stèle, place du 19 mars 1962. Un vin d'honneur clôturera la cérémonie.
- **Jeudi 22 mars, Espace Jules Verne, salle Nautilus, à 12h30 :** l'association "Club de l'Amitié" organise son traditionnel repas "Tartiflette" suivi d'une après-midi détente..
- **Vendredi 23 mars, Espace Jules Verne, salles Nautilus-Nemo :** soirée familiale organisée par l'association Rugby Club.
- **Samedi 24 mars, Espace Jules Verne, salles Nautilus-Nemo :** l'Association des Parents d'Élèves (APE) de l'école de l'Étang organise un jeu de loto et un repas pour partager un moment convivial.
- **Vendredi 30 mars, salle polyvalente de la mairie :** Don du sang.
- **Samedi 31 mars, Espace Jules Verne, salles Nautilus-Nemo :** l'Association Sportive de Saint-Genest-Malifaux de football (ASSGM) organise sa soirée familiale annuelle.

Illuminations dans le village

Depuis le jeudi 8 décembre, Saint-Genest-Malifaux a pris ses habits de fête. Le cœur du village est éclairé avec des guirlandes équipées de leds, très peu consommatrices d'énergie électrique. Les grosses ampoules de couleur ont été progressivement remplacées par ces petites lumières blanches et bleues qui brillent comme des étoiles. Ce sont les Services Techniques Municipaux qui assurent la pose et la dépose du matériel. Ils ont également créé certaines décorations comme au rond-point vers la place du 19 mars 1962. Les arbres décorés de leurs guirlandes attirent le regard.
De nombreux commerçants s'associent à cette mise en valeur du village en décorant leurs devantures.

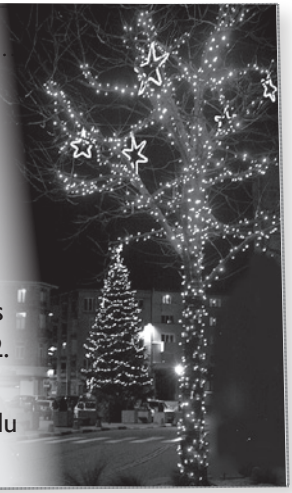

Espace Jules Verne

Le programme cinéma pour le mois de janvier 2012 est en cours d'élaboration. Quelques films déjà prévus : "Mission Impossible", "Tous au Langeac", "Le tableau" (film d'animation). En raison du succès du film "Les intouchables", des séances sont programmées entre le jeudi 12 et le lundi 16 janvier 2012.

>> Retrouvez le programme chaque mois sur le site internet www.st-genest-malifaux.fr (rubrique "cinéma") **et dans les commerces du canton.**

SAMEDI 28 JANVIER 2012, à 15h, salle des mariages de la mairie

"LES FÊTES SUR LE PLATEAU"

Proposé par la Société d'Histoire du pays de Saint-Genest-Malifaux

À partir de vieux films (8, super 8, 9,5 et 16 mm) et de vieilles photos prêtés par les habitants, nous avons pu réaliser un DVD sur le thème "les fêtes sur le plateau". Si vous voulez revivre des anciennes fêtes ayant eu lieu dans notre canton et revoir beaucoup de visages connus, vous êtes tous invités à la projection de ce DVD.

Au générique : kermesses à Marlhes (1950, 1975), à Saint-Genest (1956, 1969, 1972), courses hippiques à Marlhes en 1950, fêtes patronales de jeunes (Saint-Genest en 1971 et Jonzieux en 1972), fêtes à l'auberge du Sapt en 1972, fête de la Saint-Hubert à Marlhes en 1972, inter-villes Marlhes-Jonzieux en 1975 avec Guy Lux, bal costumé organisé à Saint-Genest en 1983, chorales du canton dans l'église de Saint-Genest en 1990 et enfin orchestre de jeunes à Saint-Genest en 1991.

Entrée libre. Vous pourrez vous procurer le DVD à l'issue de cette présentation.

DIMANCHE 5 FÉVRIER 2012, à 15h, Espace Jules Verne

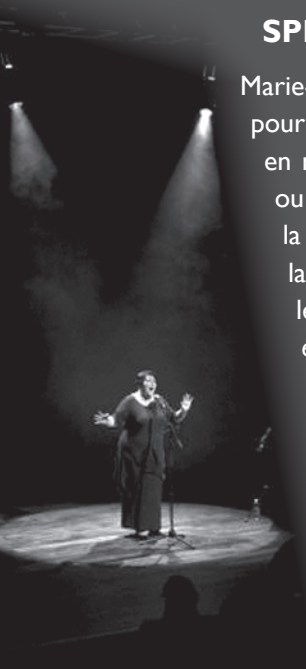

SPECTACLE MUSICAL AUTOUR D'ÉDITH PIAF

Marie-Françoise Murgue, artiste de la Compagnie Baladin, sera sur scène pour interpréter les plus grands titres du répertoire d'Édith Piaf : La Vie en rose, Non Je ne regrette rien, L'hymne à l'amour, Padam, La Foule ou Milord, les flonflons du bal, Mon Dieu,… Ces titres résonnent dans la mémoire de tous et sont encore très présents dans l'actualité de la chanson française. C'est un voyage en chansons à travers la vie et les amours Du moineau de Paris qu'elle propose. *"Ce que j'aime chez elle, c'est cette traversée des époques contrairement à d'autres dont on ne se souvient plus. À travers ce spectacle, je raconte sa vie aux côtés des hommes qu'elle a aimés, elle n'a vécu que pour et par l'amour"*. Un hommage émouvant et vibrant...

Entrée : 8 € / demi-tarif pour les moins de 12 ans
Réservation conseillée auprès de l'Office du Tourisme 04 77 51 23 84 dès le 24 janvier 2012.

SAMEDI 3 MARS 2012, à 20h30, salle de cinéma de l'Espace Jules Verne

"JE ME MARRE"

spectacle humoristique hommage à Coluche par Henri Giraud

Venez passer une bonne soirée et vous détendre avec ce spectacle où Coluche revient sur Terre pour nous raconter *"comment ça se passe là-haut"* et se moque ensuite de nous lorsqu'il voit ce que nous avons fait de la société (tout y passe : politique, sport, santé, Europe,...).

Entrée : 12 € - Réservation conseillée auprès de l'Office du Tourisme 04 77 51 23 84 dès le 1er février 2012.

JEUDI 15 MARS 2012, à 20h30, salle de cinéma de l'Espace Jules Verne

"BOLIVIE-CHILI, FLÂNERIE ANDINE"

Carnet de voyage vidéo HD d'Hélène et Christian Goubier

"Je suis la riche Potosi, Trésor du monde... Objet de convoitise des rois". L'opulence en minerai d'argent propulsa la ville de Potosi et ses 200 000 habitants parmi les plus grandes et les plus connues du monde d'alors. Aujourd'hui, l'extraction se poursuit à petite échelle, les mineurs travaillent dans des conditions difficiles avec des moyens qui n'ont guère changé depuis l'époque coloniale. Les hommes sont robustes et rudes à l'image de ces régions d'altitude au climat rigoureux, parcourues par des vents secs et violents. Passée la phase d'acclimatation au froid et à l'altitude, on découvre des paysages grandioses, colorés, mystérieux, le salar d'Uyuni, le désert d'Altacamar, les volcans, les geysers, les nombreuses lagunes aux multiples couleurs... Pour nous, le voyage a commencé à Valparaiso, le plus grand port du Chili. Des milliers de baraques de bois accrochées à la montagne, on ne sait comment, recouvrent chaque centimètre carré de terrain dans un désordre parfait. Peintes de couleurs vives, ces petites maisons constituent un tableau naïf, incroyablement coloré, sous un ciel parfaitement bleu... Valparaiso, c'est aussi la porte vers une nature vaste, colorée, sauvage, un bel espace de liberté...

Entrée : 6 € / gratuit pour les moins de 12 ans
Projection en présence des réalisateurs suivie d'un débat et d'une dégustation surprise

BREVES DU CONSEIL MUNICIPAL

Au cours de ce dernier semestre, plusieurs décisions importantes ont été prises par l'assemblée municipale dans les domaines suivants :

urbanisme

- le 1er juillet 2011, le conseil municipal a confié à la Chambre d'Agriculture une **mission d'étude afin de cartographier les enjeux agricoles** avec le concours de l'ensemble des agriculteurs de la commune.

- le 16 décembre 2011, la **procédure de révision du plan local d'urbanisme** vient d'être lancée avec les principaux objectifs suivants :
  - maintenir la protection des espaces agricoles en s'appuyant sur le diagnostic établi par la Chambre d'Agriculture en partenariat avec les exploitants agricoles,
  - permettre à l'activité économique de se développer dans les différents secteurs de l'artisanat, du commerce et des services,
  - Poursuivre le développement des pôles éducatifs, de la santé et d'accueil des personnes âgées,
  - maintenir la protection des espaces naturels sensibles, des espaces boisés existants et des paysages,
  - redéfinir les nouvelles orientations d'aménagement de Saint-Genest-Malifaux en prenant en compte l'évolution de ces vingt dernières années,
  - conforter la réhabilitation du bâti existant en zone urbaine et des anciens bâtiments agricoles à valeur patrimoniale en zone agricole,
  - promouvoir un habitat de qualité respectueux de la topographie locale.

nouveau service funéraire

- le 1er juillet 2011, **afin de favoriser l'implantation d'une chambre funéraire** sur le canton, l'assemblée a décidé de vendre aux Ets Geyssant une partie du terrain communal situé au dessus du cimetière conformément au prix établi par France Domaine, soit 40 € le m^2 + 6 378 € pour le branchement aux réseaux eau et assainissement.

vie culturelle

- le 1er juillet 2011, le marché relatif à l'**équipement numérique de la cabine de projection du cinéma Jules Verne** a été signé. Cet équipement qui permet la diffusion de films en trois dimensions a été subventionné à hauteur de 80 % pour une dépense qui s'élève à 80 800 € H.T..

vie associative

• le 10 novembre 2011, le **nouveau règlement intérieur du gymnase de la Croix de Garry** a été adopté. Il permet à toutes les associations communales d'utiliser cet équipement en dehors des activités strictement sportives, pour organiser des manifestations qui nécessiteront un grand espace.

Lettre des professeurs d'éducation sportive du collège Saint-Régis à l'intention de la municipalité

COLLEGE SAINT-REGIS
L'équipe d'enseignants E P S
1, RUE DU VELAY
42660 SAINT-GENEST-MALIFAUX

Mesdames, Messieurs,

Quelques semaines apres la rentrée il était temps de remercier toutes les personnes qui ont œuvré à la rénovation du petit gymnase et du terrain de foot synthetique

En effet, les professeurs d'E P S du collège ont le plaisir d'utiliser le petit gymnase refait à neuf depuis ce début d'année scolaire Par cette lettre nous tenions à vous remercier pour l'accueil que vous nous avez réservé lors des réunions concernant la rénovation de ces aménagements sportifs C'est avec grand plaisir que nous avons modestement contribué à la réalisation de ces projets

Soyez sûr que et nous essaierons d'inculquer à nos elèves le respect de toutes les installations sportives de la ville, et que nous ferons de notre mieux pour les garder dans le meilleur état possible

Veuillez recevoir, Mesdames, Messieurs, nos sincères salutat ons

Valérie FANGET — Marine LARGERON — Raphaël COLOMBET

affaires sociales

- le 10 novembre 2011, le conseil municipal a autorisé la signature d'un **nouveau contrat enfance jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales** au niveau intercommunal afin de soutenir l'action des associations qui accueillent des enfants (ruche, périscolaire, relais familles, camp de foot loisirs,...). La commune s'est engagée à revaloriser, sur la durée du contrat, les subventions allouées aux associations œuvrant dans ce domaine.

intercommunalité

- le 10 novembre 2011, pour le Relais Assistantes Maternelles, l'assemblée municipale a approuvé le **transfert de gestion du relais assistantes maternelles au niveau intercommunal** qui se traduit par une diminution de la dotation de compensation de la commune de 2 070 € et la mise à disposition gratuite des locaux nécessaires à l'accueil des assistantes maternelles.
- le 10 novembre 2011, pour la crèche (retour sur transfert de charges), le **transfert de compétence pour la gestion des crèches avait eu lieu en 2007** suite à une décision de la communauté de communes. Suite à ce transfert, la commune avait mis à disposition gratuitement les locaux dont elle était propriétaire dans l'immeuble "le Clos Mary". L'achat de ces locaux ainsi que leur transformation en crèche avaient été financés en totalité par le budget communal. La commission locale d'évaluation des charges transférées avait alors décidé, le 18 février 2008, que le transfert était égal à zéro. Ce rapport avait été approuvé à l'unanimité par la communauté de communes qui s'est ensuite engagée dans la construction de deux crèches supplémentaires à Planfoy et à Jonzieux en finançant directement les coûts d'investissement et de fonctionnement. Le Président de la communauté de communes souhaitait revenir sur ce transfert de charges antérieur qui concerne Bourg-Argental et Saint-Genest-Malifaux.

  Selon les calculs effectués par la communauté de communes, le coût résiduel des crèches après déduction de l'aide de la CAF s'élevait à :

  - Bourg-Argental 53 305 € (crèche municipale)
  - Saint-Genest-Malifaux 8 668 € (crèche associative)

  La réduction de la dotation pour les deux communes était prévue à hauteur de 8 668 € x 50 % = 4 334 €.

  Ce projet, jugé inéquitable, a été refusé par les conseils municipaux des deux communes concernées.

• le 10 novembre 2011, en ce qui concerne la dotation de compensation, lors de réunion de la commission intercommunale d'évaluation des charges transférées, le Président de la communauté de communes a proposé une diminution de 1 % de la dotation de compensation allouée aux communes. Or, cette dotation n'a pas évoluée depuis 2002, alors que la dotation globale de fonctionnement de la communauté de communes est revalorisée chaque année et que le développement du territoire a entraîné une augmentation du produit fiscal lié à l'activité économique. De plus, la communauté de communes a voté cette année une augmentation de la fiscalité des ménages de 358 000 € lors du transfert de la part départementale de taxe d'habitation. **Comme les conseils municipaux de Bourg-Argental, Saint-Julien-Molin-Molette, l'assemblée a voté contre ce projet.**

En bref...

SERVICE DES EAUX : NOUVEAU MODE DE REGLEMENT

Lors de votre prochaine facture d'eau (août 2012) de nouveaux moyens de règlement vous seront proposés. En effet, actuellement, vous pouvez régler votre facture uniquement par chèque bancaire adressé au Trésor Public.

À compter de 2012, il vous sera possible de régler :

- soit par prélèvement automatique (vous recevrez prochainement à votre domicile un imprimé à compléter et à retourner en mairie).
- soit par règlement par internet à partir du site sécurisé du Ministère :

tipi.budget.gouv.fr

Les services municipaux seront à votre disposition pour tout renseignement utile.

Fleurir la Loire

CAMPAGNE DE FLEURISSEMENT ET CADRE DE VIE EN LOIRE 2011

Pour la troisième année consécutive, la commune de Saint-Genest-Malifaux s'est classée 1ère dans la catégorie "Villages de Montagne". Il est envisageable de présenter notre village au label "1 Fleur". Merci à tous ceux qui ont participé à l'embellissement de la commune et notamment le Service Technique Municipal.

RETOUR SUR LES ANIMATIONS

Téléthon 2011

Chaque année, les bénévoles organisent des manifestations pour soutenir le Téléthon et de nombreux genésiens et genésiennes répondent présents. Comme de coutume, le **Club de l'Amitié** a proposé le **jeudi 1er décembre** un après-midi dédié au Téléthon. La participation de 50 joueurs aux jeux de coinche, la vente de porte-clefs et de stylos, ont permis de recueillir une belle somme, le Club offrait gracieusement le goûter.

Vendredi 2 décembre, les pizzas étaient remises aux très nombreux acheteurs qui les avaient retenues auprès des associations de parents d'élèves. Vu le succès de cette opération, le résultat a été à la hauteur des souhaits des organisateurs.

Du lundi 28 novembre au vendredi 2 décembre, les élèves de l'école de l'Etang, à l'initiative de l'APE, vendaient porte-clefs et stylos. Les "jeunes vendeurs" ont réussi pleinement leur mission.

Samedi 3 décembre, plusieurs manifestations se sont déroulées. Au centre du village, les pompiers, fidèles acteurs du Téléthon, ont vendu des peluches. En début d'après-midi, 60 marcheurs arpentaient un parcours d'environ 10 km préparé par le Club des Marcheurs de Saint-Romain-les-Atheux suivi d'un goûter. Au petit gymnase, 40 joueurs ont participé au concours de coinche, puis à partir de 20h, 200 traditionnelles paëllas ont été servies dont 80 prévendues par IDKdo. La soirée s'est poursuivie par les concerts de Gaff' et Kikidekonafon organisés par l'association "Culture Son".

Vers 21h, trois responsables départementaux du Téléthon sont venus à Saint-Genest : J.-L. Granger, coordinateur Sud-Loire, Cyril Dessel, parrain Loire du Téléthon et coureur cycliste, Laure Cognet, responsable du secteur Pilat. La recette de 4 630 euros, a été reversée intégralement au Téléthon.

Dons : Pilat Rando, Classes en "1" (reste de la journée des classes), Anciens pompiers.
Remerciements : 4 associations genésiennes se sont investies : Culture Son, Club de l'Amitié, Boule Montagnarde, Parents d'Elèves de l'école de l'Etang et le club des marcheurs de Saint-Romain. Les bénévoles : Sapeurs-Pompiers, Pascal Faure, Valérie Vialleton, Xavier Nourrisson, Sylvie Devillard, Jérôme Drevet, Isabelle Courbon, Jérémie pour la paëlla, Suzanne Drevet, la Cave Marcon pour les tarifs "Téléthon", les boulangeries qui ont fourni brioches pour la marche, Proxi et le Casino pour chocolat et papillottes, les Services Techniques Municipaux pour le montage et le démontage du podium. Gaëlle Drevet, comme les années précédentes, a piloté l'ensemble de la manifestation sur Saint-Genest-Malifaux.

550 marcheurs pour les enfants leucémiques

Pour ce dixième anniversaire de la marche organisée par l'APPEL, l'association philanthropique des parents d'enfants leucémiques et la commission d'animation de la municipalité de Saint-Genest-Malifaux ainsi que de nombreux bénévoles, une somme de 3 553 euros a été recueillie.

Le 4 septembre dernier avait lieu la dixième marche de l'APPEL au profit des enfants leucémiques. Malgré les prévisions météo alarmistes, plus de 550 marcheurs avaient répondu présents à ce rendez-vous incontournable de la rentrée genésienne. Trois circuits étaient proposés avec des départs de 8h à 15h Le premier de 7 km permettait une balade sympathique offrant le plaisir des sous-bois et la découverte de jolis points de vue. Pour les marcheurs les plus expérimentés des circuits de 14 et même 21 km étaient balisés dans la campagne genésienne. Les participants ont pu apprécier, à leur juste valeur, les ravitaillements très copieux qui ont fait l'unanimité de tous. Et pour marquer ce dixième anniversaire, un cadeau était remis à chaque participant à son arrivée.

L'association philanthropique de parents d'enfants leucémiques créée il y a trente ans à Lyon, agit principalement sur Lyon, Saint-Etienne et Vienne. L'antenne Loire de l'APPEL existe depuis 21 ans et améliore les conditions de vie des enfants à l'hôpital. Elle aide aussi parfois les familles à prendre quelques jours de vacances avec leur enfant malade en finançant de courts séjours. Des bénévoles se relaient chaque semaine au chevet des enfants malades de l'institut de cancérologie de la Loire à l'hôpital nord à Saint-Etienne. Il s'agit avant tout de leur accorder un temps de discussion et de détente mais aussi de venir en aide aux parents d'enfants malades. L'APPEL met également en place diverses actions tout au long de l'année afin de trouver des financements pour la réalisation de ses objectifs et la marche genésienne reste la plus grosse manifestation de l'APPEL.

Les organisateurs tiennent à remercier tous les bénévoles, qu'ils soient associatifs, particuliers, élus qui ont préparé cette journée des 3 marches (repérage itinéraires, balisage, installation ravitaillement, encadrement,...) et les marcheurs. Rendez-vous est pris pour la onzième édition le premier dimanche de septembre 2012.

CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Lors de l'Assemblée Générale de l'association "Cybère Informatique", un don a été fait au CCAS de Saint-Genest-Malifaux, fait à remarquer car peu courant. Merci.

Animations pour les résidents à la maison de retraite

Dans ces pages du bulletin trimestriel, au cours des dernières années, nous vous avons présenté différents sujets concernant la vie des résidents et du personnel à la Maison de Retraite de Saint-Genest-Malifaux. Il y a un thème qui a été peu abordé et qui fait partie intégrante de leurs activités, celui de l'animation. En effet, depuis quelques années, un poste d'animatrice a été créé afin d'élaborer, de conduire, d'animer un projet d'animation.

Fabienne est la jeune femme chargée de ce secteur. Elle associe à son action la direction, le personnel de la Maison de Retraite, les bénévoles, l'association d'animation, les familles, les membres du Conseil d'Administration afin d'offrir aux résidents un panel d'activités. Au cours de cette année 2011, voici un court aperçu de ces animations.

Tout au long de l'année, la maison de retraite fête les anniversaires des résidents autour d'un repas qu'ils peuvent partager avec un invité de leur choix.

À diverses occasions, tous se réunissent dans la salle du rez-de-chaussée notamment lors du depart à la retraite de deux employées : M^me^ Peyron et M^me^ Peyrache. Cette année, nous avons fêté les 102 ans de notre doyenne M^me^ Paccallet très entourée de ses enfants et petits-enfants. M^me^ Marie Tardy n'a pas raté l'occasion de réunir sa famille lors de ses 100 ans entourée des membres du conseil d'administration, des résidents, du personnel et des bénévoles.

Au programme dernièrement : la participation aux olympiades à Andrézieux-Bouthéon (rencontre inter-établissement sur le thème de la musique) avec un pique-nique confectionné par les cuisiniers de l'établissement, une visite de la ferme du lycée agricole, la participation au

concert de Marcel Amont au Zénith de Saint-Etienne lors de la Semaine Bleue pour laquelle les places ont été offertes par le Conseil Général ou l'organisation du traditionnel concours de belote qui se déroule au mois de novembre où tous participent : les familles, certains résidents qui s'entraînent toute l'année, les bénévoles et des passionnés qui viennent jouer le temps d'un après-midi.

Pour l'année 2012, nous avons des projets d'éveil corporel avec le relais d'assistante maternelle ou le partage d'un grand pique-nique pour les beaux jours, un projet autour des animaux avec la crèche et le lycée agricole où les animaux viendront rendre visite aux résidents dans la cour de la maison de retraite. Partage de contes, de chants, atelier mémoire, atelier d'esthétique et mise en pli, repas des anniversaires, atelier cuisine, sortie au restaurant,... seront également proposés aux résidents.

Un grand merci aux bénévoles et aux membres de l'aumonerie qui viennent régulièrement pour s'occuper des résidents et partager des moments conviviaux avec eux.

UNE TÉLÉ-ASSISTANCE POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Malgré l'âge ou les difficultés légères, des personnes âgées souhaitent vivre à leur domicile. Un lien permanent peut être créé avec un lieu ressource grâce à la télé-assistance.

A la maison, l'installation est simple. Un appareil émetteur-récepteur est installé sur une prise téléphonique. En complément, un bracelet ou médaillon d'alerte est porté en permanence par l'utilisateur(trice). Au moment de l'installation 4 numéros de téléphone (famille ou voisins) sont communiqués à la centrale.

En cas de besoin, la personne âgée appuie sur le bouton de l'émetteur (bracelet ou médaillon), un contact téléphonique est immédiatement établi avec la plateforme FILIEN. Un opérateur déclenche l'appel aux personnes référentes (famille ou voisins) pour les avertir. Si personne ne répond, une action de secours, d'assistance ou de soins adaptés est mise en place. L'opérateur garde le contact avec l'appelant pour le rassurer.

La demande de la télé-assistance est souvent souhaitée par des membres de la famille de "l'utilisateur futur". Ce service est assuré par la société FILIEN. Il comprend un coût d'installation et un abonnement mensuel.

Des renseignements précis sur l'usage et l'installation de ce service sont donnés par l'ADMR, maison des services au 04 77 51 21 49, lundi après-midi et vendredi matin.

TRANSPORT

Rejoignez-nous ! avec plus de 550 covoitureurs inscrits sur le site du Pilat, ce sont des centaines de trajets que vous pouvez partager !

www.pilat-covoiturage.net

A Saint-Genest-Malifaux, la commune s'engage pour le covoiturage ! Une aire de covoiturage a été installée par la commune, utilisez-la pour vous retrouver : rendez-vous place du 19 mars 1962.

Le covoiturage permet de réduire ses coûts et de partager un trajet convivial. Vous pouvez covoiturer pour faire des courses, aller à une activité, aller au travail et aussi permettre à une personne sans voiture de se déplacer !

facile

1. Vous inscrivez vos coordonnées et signez une charte,
2. Vous inscrivez votre trajet régulier ou ponctuel et validez votre itinéraire,
3. Vous avez accès aux covoitureurs potentiels : coordonnées et trajets,
4. Vous les contactez pour covoiturer.

rapide

Inscrivez-vous sur le site et venez rejoindre les 550 inscrits :
www.pilat-covoiturage.net

efficace

Pour toutes questions ou pour une aide à l'inscription : appelez MOPI, la Maison de la mobilité du Pilat au 04 77 93 46 86 les jours ouvrables ou les personnes relais de Pilattitude, Laurence Magaud au 04 77 39 02 70 ou Françoise Robert au 04 77 51 43 51.

Vous voulez aller plus loin ? Vous pouvez adhérer à l'association Pilattitude, partenaire avec le Parc du Pilat, de l'opération. Vous êtes ainsi informé des projets mobilité et pouvez également essayer les vélos à assistance électrique de l'association.

Information Transport en commun : le site **www.multitud.org** permet de chercher un trajet sur un périmètre qui englobe Lyon, Vienne, Saint-Étienne, Valence,... C'est un calculateur d'itinéraire de transport en commun régulièrement mis à jour.

CONTRAT DE RIVIÈRES

Contrat de rivière Semène

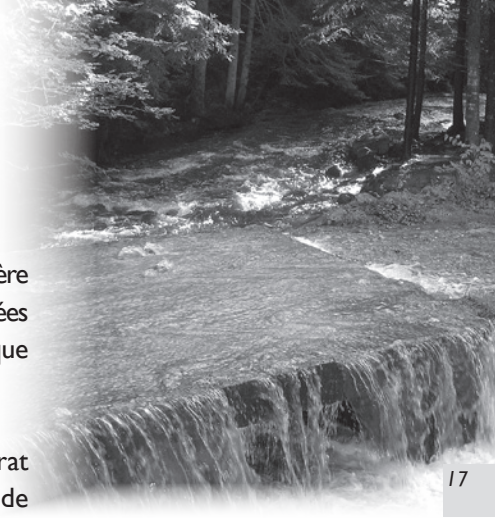

Depuis le début de l'année 2011, le Contrat de Rivière Semène est en phase opérationnelle. Les actions engagées devront permettre d'atteindre le bon état écologique des cours d'eau du bassin versant de la Semène.

Différentes actions menées dans le cadre du Contrat de Rivière par les collectivités du bassin versant de la Semène vont ainsi contribuer à améliorer la qualité des eaux de la Semène et de ses affluents. On peut par exemple citer les travaux d'assainissement du secteur de la République par la commune de Saint-Genest-Malifaux, la construction d'une nouvelle station d'épuration de Marlhes, les travaux d'assainissement du secteur de Lichemiaille, la réhabilitation des réseaux à Saint-Didier-en-Velay et du collecteur de transfert du SIVU de la Clare. Tous ces travaux d'assainissement limitent les rejets dans les cours d'eau et améliorent ainsi leur qualité. En parallèle, des travaux de restauration des milieux aquatiques ont été entrepris à différents endroits du bassin versant.
Les équipes du SICALA sont intervenues pour restaurer la végétation des berges à Aurec-sur-Loire, Pont-Salomon, Saint-Victor-Malescours et Saint-Romain-Lachalm, pour restaurer le ruisseau de Sainte-Marguerite à la Séauve-sur-Semène, pour améliorer les habitats piscicoles sur le ruisseau des Crozes et la Genouille ou restaurer les berges de la Semène à Saint-Romain-Lachalm. La lutte contre la Renouée du Japon partout où elle est présente en bord de cours d'eau a été assurée par l'association Coup de Pouce à l'Emploi. D'autres actions moins visibles ont été entreprises comme l'opération de réduction de l'usage contre les produits phytosanitaires par les collectivités, des études pour améliorer les connaissances sur certains thèmes ou les animations auprès des scolaires du bassin versant (en 2011 les écoles de Jonzieux et Saint-Victor-Malescours ont été les premières à bénéficier de l'opération).

La programmation des travaux et actions de 2012 est en cours de préparation par la cellule rivière, avec notamment les premiers travaux sur l'amont du bassin versant (Jonzieux, Marlhes et Saint-Genest-Malifaux).

SICALA
Syndicat Inter-Communal d'Aménagement de la Loire et ses Affluents

Contacts pour le Contrat de Rivière : Daniel Roche, chargé de mission et Bertrand Degrieck, technicien de rivière au 04 71 65 49 49.

EN BREF...

37e challenge des "Mercure d'or"

Depuis 1974, les "Mercure d'Or" récompensent et honorent les meilleurs commerçants, artisans et unions commerciales de France. Ce challenge, qui est aussi la reconnaissance du savoir-faire, sélectionne les entreprises sur les résultats financiers, l'innovation, la communication et la création d'emplois.
Isabelle Courbon, créatrice du magasin IDKDo vient de se voir décerner le "Mercure d'Or" au niveau national. Cette distinction récompense le travail accompli et rejaillit sur l'ensemble du commerce local qui a toujours su faire preuve de dynamisme.

Cabinet Vétérinaire : Claire Delubac, docteur vétérinaire, a ouvert un cabinet pour animaux de compagnie. Il est situé au 16, place Foch.

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
Possibilité de rendez-vous en dehors des horaires ci-dessus en téléphonant au 04 77 73 37 71.

Café des Promeneurs : les propriétaires avaient envisagé d'organiser une soirée "Réveillon" le 31 décembre avec repas et animation. Cette manifestation est différée.

Comédie-Mélodie : cette nouvelle association genésienne d'animation créée par Julien Szymanski en septembre 2011 propose des animations basées sur des scènes théâtrales et/ou des interprétations musicales chantées (variétés françaises et internationales, chansons d'hier et d'aujourd'hui). Les spectacles proposés s'adressent aux personnes qui se déplacent peu ou pas du tout (maisons de retraite,...) ou à des associations caritatives.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le 06 67 26 59 63

Constructions Richard S.C.C.V. (Société Civile de Construction Vente - Promotion Immobilière) : Cette nouvelle société créée par M. et Mme Maurice Richard propose des services déjà connus : construction d'immeubles avec vente en co-propriété, de maisons en location. Elle développe le secteur de la promotion immobilière : achat de terrains, achat de biens immobiliers en vue de réhabilitation, constructions neuves (clés en mains), édification de projets de A à Z.

Les Chalayes - Téléphone : 04 77 39 08 02

Ebénisterie contemporaine : depuis octobre 2011, Jérome Vigné a installé son atelier "Jerhome" rue Saint-Rambert. Passionné par le bois, il a effectué le Tour de France des Compagnons du Devoir avant de se spécialiser dans la création et la réalisation de mobiliers et d'environnements contemporains sur mesure, alliant design et grande fonctionnalité. Il répond à tous projets d'intérieur pour particuliers et professionnels.

Téléphone : 04 77 61 71 29 ou 06 84 04 60 39
Site internet : www.jerhome.eu

Institut de beauté "Doigts de fée" : le salon vient de changer de propriétaire. Coralie Alves succède à Annick Ruel. Elle propose les prestations habituelles d'un institut (soins, épilation, modelage,...) et envisage des nouveautés.

4, rue du Forez - Téléphone : 04 77 39 00 81

Maraîchage : un genésien, M. Viennois, recherche 2 à 5 hectares (location ou vente) pour le développement d'une activité maraîchère sur la commune. Il étudie toute proposition.

Bruno Viennois - 14, rue du Calvaire - Saint-Genest
Tél. 06 03 73 92 05 - Mail : brunoviennois@hotmail.com

Marbrerie du Pilat : Stéphane et Emmanuelle Dauby sont installés depuis la fin de l'été sur notre village. Ils ont installé leur entreprise dans une grange (atelier et dépôt). Après 16 ans dans la maçonnerie, avec travail de la pierre et du granit, M. Dauby s'est spécialisé dans la marbrerie (marbre et différents granits ou marbre poli). Il propose la création, la rénovation ou l'entretien de monuments funéraires, de caveaux, la gravure. M^me^ Dauby accueille les clients, assure les commandes et la facturation.

Téléphone : 04 77 73 40 47 - Mail : marbreriedupilat@orange.fr

Pharmacie J.-P. Minet : dans le bulletin annuel de juillet 2011, il y a eu une erreur d'information concernant l'ouverture de la pharmacie. Voici les données exactes :

10, Place Maréchal Foch - Saint-Genest-Malifaux
Téléphone : 04 77 51 20 42 - fax : 04 77 51 77 40
Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h30 ;
le dimanche de 9h à 12h30.

Producteur : Jean-Philippe Cadenas, apiculteur, s'est installé à la ferme de la Gerbodière. Son entreprise porte le nom de "La Miellerie du Babet"

Téléphone : 04 77 41 97 08

ANTENNE DE LA MAISON POUR L'EMPLOI ET LA FORMATION

Maison de l'Emploi et de la Formation Loire sud
(tout le monde s'y retrouve)

L'antenne de la Maison pour l'emploi et la formation Loire Sud site Haut-Pilat est installée dans des locaux mis à disposition par la mairie au Centre social (impasse de la mairie).

Permanences : mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00, mercredi de 13h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30

Pour plus d'informations : Nathalie Bastin, assistante Conseil Maison de l'emploi et de la Formation Loire Sud (tél : 04 77 52 17 55 - fax : 04 77 93 40 51).

DÉCHETTERIE DU SICTOM VELAY-PILAT

à Saint-Genest-Malifaux située au lieu-dit "Le Pré".

Horaires d'ouverture au public :

- les lundi et vendredi de 14h à 17h
- les mercredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

OFFICE DE TOURISME

Horaires d'ouverture jusqu'à la fin de l'année :
mardi et mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30,
samedi de 9h30 à 12h

1, rue du Feuillage - 42660 Saint Genest Malifaux
Tél. 04 77 51 23 84 - Fax 04 77 51 23 85 - Email : ot.haut-pilat@wanadoo.fr
Informations générales et pratiques : www.parc-naturel-pilat.fr
Offre touristique recommandée par le Parc : www.pilat-tourisme.fr
Portail des loisirs dans le Parc du Pilat : www.pilatloisirs.fr

Joyeuses fêtes à tous

Le Bourg - B.P. 1 - 42660 Saint-Genest-Malifaux
Tél : 04 77 51 20 01 - Fax : 04 77 51 26 71
E-mail : mairie@st-genest-malifaux.fr
>> www.st-genest-malifaux.fr